



VILLE DE
SALERNES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Ce document n'a pas de valeur de dérogation ni d'autorisation.

L'instruction de la présente demande nécessite un délai d'environ 10 à 15 jours à compter de sa réception.

DEMANDEUR

Particulier

Professionnel

RAISON SOCIALE

N° SIRET (si professionnel)

NOM/PRENOM

ADRESSE

.....

TEL : MAIL :

Sollicite une autorisation exceptionnelle de faire circuler sur une voie communale des véhicules d'un tonnage supérieur à celui autorisé

VEHICULE UTILISE

Type de véhicule : Camion poids lourds Autre :

Tonnage (PTAC) : 19 tonnes Autres :

Immatriculation des véhicules utilisés

.....

Date concernéeDurée.....

Objet de la demande (travaux, livraison...) :

Adresse du chantier / de la livraison :

Voie concernée :

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

La demande doit être faite par la personne/société qui conduira le véhicule concerné et doit être adressée à la Police Municipale. L'accord de la Commune ne sera effectif qu'après réception par le demandeur de l'autorisation de dérogation signée.

POLICE MUNICIPALE

83690 SALERNES

☎ 04.94.60.40.03

✉ police@ville-salernes.fr